



INFO VÉHICULE

Toyota Auris Hybride Année modèle : 05/2010 – 11/2014

Puissance d'entraînement réduite (mode dégradé)

Les véhicules susmentionnés font l'objet d'une réclamation selon laquelle les témoins d'avertissement du combiné d'instruments s'allument pendant la conduite et que le mode dégradé est activé.

En raison d'une erreur logicielle, le système hybride peut entrer en surchauffe et se désactiver pendant la conduite. À la suite de quoi le véhicule passe en mode dégradé. La conduite n'est possible qu'avec une puissance d'entraînement réduite.

Ce problème a déjà été pris en compte par le constructeur automobile. Les détenteurs des véhicules concernés en ont été informés.

Il faut partir du principe que pour différentes raisons tous les véhicules ne sont pas contrôlés ou bien retouchés.

Une mise à jour du logiciel des véhicules concernés est effectuée par le garage spécialisé.